

Mine Faro

FAITS CONCERNANT LA MINE FARO

- Elle fut autrefois la plus grande mine de plomb et de zinc à ciel ouvert au monde.
- Le Complexe de la mine Faro s'étend sur 25 kilomètres carrés et est situé à l'extérieur de la ville de Faro, au Yukon, sur le territoire traditionnel du Conseil des Denés de Ross River, qui fait partie de la nation Kaska, et en amont de la Première Nation de Selkirk.
- Le projet d'assainissement en cours concerne le site minier de Faro. Il s'agit aujourd'hui de l'un des projets d'assainissement de mines abandonnées les plus complexes au Canada. L'entretien et la maintenance du site minier de Vangorda se poursuivent pendant que les plans à long terme sont en cours de finalisation.
- Connue sous le nom de Tsē Zūl en langue kaska, la zone où se trouve le site minier revêt une grande importance pour le peuple kaska.



57 millions
de tonnes de
résidus miniers



260 millions
de tonnes de
stériles

Le défi

- Après 30 ans d'exploitation minière active, le complexe minier de Faro a été abandonné en 1998 lorsque son propriétaire a fait faillite.
- Le traitement des minéraux précieux a laissé derrière des stériles et des résidus miniers (particules finement broyées) qui libèrent des métaux lourds et de l'acide dans le sol et l'eau, présentant ainsi des risques pour la santé et la sécurité des personnes, l'environnement, ainsi que pour les poissons et la faune.
- Notre défi est d'assainir la contamination historique causée par l'ancienne mine en partenariat avec les Premières Nations qui en ont été les plus directement touchés.

Travailler ensemble

Gouvernement du Canada

- Finance l'ensemble des travaux d'assainissement.
- Assure la surveillance, l'entretien et la gestion du site.
- Dirige la planification du projet et les démarches visant à obtenir les autorisations réglementaires.
- Dirigera l'assainissement actif du site, suivi d'une surveillance et d'une gestion à long terme.
- Dirige les consultations et la mobilisation.

Partenaires des Premières Nations

- Le Conseil des Denés de Ross River, la Première Nation de Liard et la Première Nation de Selkirk participent au projet de manière continue dans le cadre des comités de gouvernance et des groupes de travail techniques du projet.
- Veillent à ce que tous les aspects du projet intègrent les valeurs et les perspectives des Premières Nations.
- Dirigent les efforts des Kaska visant à renouer avec Tsē Zūl.
- Contribuent à l'identification des retombées socioéconomiques et durables.

Les parties prenantes, les autorités de réglementation et les autres parties intéressées

- La ville de Faro, le gouvernement du Yukon, Ressources naturelles Canada, Pêches et Océans Canada, ainsi que d'autres parties intéressées, telles que les groupes environnementaux et de conservation, reçoivent régulièrement des mises à jour sur l'avancement du projet et fournissent des commentaires qui contribuent à son élaboration.

Notre Plan

OBJECTIFS DU PROJET

Cinq objectifs généraux guident le projet d'assainissement. Il s'agit de :

- 1** Protéger la santé et la sécurité des personnes.
- 2** Protéger et, dans la mesure du possible, assurer la remise en état de l'environnement, notamment les terres, l'air, l'eau, les poissons et la faune.
- 3** Maximiser les avantages socioéconomiques locaux et du Yukon.
- 4** Gérer les risques à long terme du site de manière rentable.
- 5** Remettre le site minier dans un état d'utilisation acceptable qui reflète l'utilisation des terres avant l'exploitation de la mine, dans la mesure du possible.

LES PILIERS DE L'ASSAINISSEMENT

Jusqu'à ce que les travaux d'assainissement actifs peuvent commencer, le site demeure dans un état de surveillance et d'entretien afin de garantir sa stabilité et sa sécurité.

Les travaux d'assainissement seront guidés par une approche de « stabilisation sur place », où les matériaux contaminés resteront sur place et seront gérés en toute sécurité. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Améliorer les barrages pour garantir le confinement des résidus miniers.
- Reconfigurer, recouvrir, végétaliser et établir un système de drainage de surface sur les stériles et les résidus miniers.
- Prolonger et améliorer les dérivations de cours d'eau pour séparer les eaux propres des eaux contaminées.
- Moderniser les systèmes de collecte et de traitement des eaux contaminées.
- Démantèlement et remise en état des structures minières historiques.

Voie vers l'assainissement

- Assurer la surveillance et l'entretien et la maintenance du site.
- Réaliser les travaux d'urgence jusqu'à ce que la remise en état puisse commencer.

Collaborer avec les partenaires, les parties prenantes, les autorités de régulation et les autres parties intéressées afin de :

- Élaborer un plan d'assainissement du site
- Choisir et approuver une approche pour l'assainissement.
- Réaliser les plans d'assainissement.
- Obtenir les approbations, licences et autorisations réglementaires nécessaires.
- Mettre en œuvre le plan d'assainissement.
- Réaliser des travaux d'assainissement actifs et des travaux de construction majeurs (environ 15 ans).
- Effectuer les travaux d'exploitation, de surveillance et d'entretien (environ 10 ans).
- Assurer la gestion et la surveillance continue du site à long terme.

